

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit juillet à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente « Henri Picoron », sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, M. CHAUSSADAS Claude, Mme DEVILLARD Chantal, M. DUSSOLLIET-BERTHOD Alexandre, Mme LE GALL Claire, M. ORDRONNEAU Fabrice, M. MENAND Sébastien, Mme MOA Béatrice, Mme RETAILLEAU Lison.

Absents : M. BRETON Yannick, M. CORMIER Rémi, M. FAUCHERON Noël, M. KERBRAT Guillaume, Mme LESCART Catherine (pouvoir à Mme Charlotte VIGNEUX).

Nombre de Conseillers :	En exercice	: 14
	Présents	: 9
	Absents	: 5
	Pouvoirs	: 1

ORDRE DU JOUR

1. Fixation du prix de vente au m² d'une parcelle communale
2. Décision modificative
3. Indemnité de fonctions du 2^{ème} adjoint
4. Indemnité de fonction d'un conseiller municipal délégué à l'urbanisme
5. Nomination stagiaire du secrétaire d'accueil
6. Création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétence (PEC)
7. Création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel
8. Mise à jour du tableau des effectifs

Questions diverses.

Le compte rendu de la séance du 10 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

M. Fabrice ORDRONNEAU est désigné secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, un point n°9 est ajouté à l'ordre du jour « Approbation du règlement intérieur et du modèle de contrat de location de la salle polyvalente « Henri Picoron » ».

■ 1 – FIXATION DU PRIX DE VENTE AU M² DE PARCELLES COMMUNALES

Vu la délibération du conseil municipal n°2020_06_2606 en date du 26 juin 2021,

Mme le Maire propose de fixer un prix de vente au m² des 3 parcelles cadastrées B19, B461 et B464, rue du Clos des Vignes, pour une superficie totale de 1829 m². Elle précise que cette superficie pourrait être divisée en 3 lots non viabilisés avec voies d'accès.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, FIXE le prix de vente des parcelles cadastrées B19, B461 et B464 à 39 euros du m² non viabilisées.

■ 2 – DECISION MODIFICATIVE

Mme le Maire explique qu'il convient de restituer le dépôt de garantie d'un montant de 319 euros à un locataire du Foyer des Paturelles qui a emménagé quand la commune avait la gestion des locations et qui a quitté le logement. Ce remboursement de dépôt de garantie est réalisé par l'émission d'un mandat au compte 165 « Dépôt et cautionnement reçu », compte non prévu au budget.

Mme le Maire propose le virement de crédits suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

- Compte 2031 Frais d'Etudes – 319 euros
- Compte 165 Dépôt et cautionnement reçu +319 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE les virements de crédits ci-dessus.

3 – INDEMNITE DE FONCTIONS DU 2^{ème} ADJOINT

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que M. Alexandre DUSSOLLIET-BERTHOD, 2^{ème} adjoint, a fait savoir lors de la réunion du conseil municipal du 10 juin 2021 qu'il abandonnait les délégations liées à l'urbanisme et qu'il démissionnait de cette commission, pour des raisons de charges de travail trop importantes en plus de son activité professionnelle. Il garde cependant la délégation et la vice-présidence de la commission communication.

Mme le Maire rappelle les indemnités actuelles :

Fonction	NOM et Prénom	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Indemnité brute mensuelle maximum	Taux attribué	Indemnité brute mensuelle attribuée
Maire	VIGNEUX Charlotte	40,3	1 567,43 €	40,3	1 567,43 €
1er Adjoint	LE GALL Claire	10,7	416,17 €	4,28	166,47 €
2ème Adjoint	DUSSOLLIET-BERTHOD	10,7	416,17 €	10,7	416,17 €
		TOTAL	2 399,77 €		2 150,06 €

Mme le Maire propose donc de fixer les indemnités comme suit :

Fonction	NOM et Prénom	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Indemnité brute mensuelle maximum	Taux attribué	Indemnité brute mensuelle attribuée
Maire	VIGNEUX Charlotte	40,3	1 567,43 €	40,3	1 567,43 €
1er Adjoint	LE GALL Claire	10,7	416,17 €	4,28	166,47 €
2ème Adjoint	DUSSOLLIET-BERTHOD Alexandre	10,7	416,17 €	4,28	166,47 €
		TOTAL	2 399,77 €		1 900,36 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, FIXE les indemnités de fonction du maire et des 2 adjoints comme proposé par Mme le Maire ci-dessous.

■ 4 – INDEMNITE DE FONCTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A L'URBANISME

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a décidé d'attribuer ses délégations en matière d'urbanisme à M. Claude CHAUSSADAS, elle donne lecture du détail de cette délégation et propose, de lui attribuer une indemnité de fonction. Le tableau des indemnités d'élus est donc proposé comme suit :

Fonction	NOM et Prénom	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	Indemnité brute mensuelle maximum	Taux attribué	Indemnité brute mensuelle attribuée
Maire	VIGNEUX Charlotte	40,3	1 567,43 €	40,3	1 567,43 €
1er Adjoint	LE GALL Claire	10,7	416,17 €	4,28	166,47 €
2ème Adjoint	DUSSOLLIET-BERTHOD Alexandre	10,7	416,17 €	4,28	166,47 €
Conseiller délégué		6	233,36 €	3	116,68 €
		TOTAL	2 633,13 €		2 017,04 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE l'indemnité de fonction d'un conseiller délégué comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

■ 5 – NOMINATION STAGIAIRE DU SECRETAIRE D'ACCUEIL

Mme le Maire propose au conseil municipal de nommer stagiaire M. SOULARD Matthieu, secrétaire d'accueil, à compter du 1^{er} septembre 2021 sur le grade d'adjoint administratif territorial à raison de 24 heures par semaine. Un poste d'adjoint administratif territorial titulaire est vacant depuis le 1^{er} octobre 2020, poste sur lequel travaille M. SOULARD en CDD. Elle souligne la rigueur et l'efficacité dont M. SOULARD fait preuve dans son travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** de nommer stagiaire M. SOULARD Matthieu sur le grade d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} septembre 2021 et autorise Mme le Maire à signer tout document nécessaire.

■ 6 – CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE

Mme le Maire explique que ce type de contrat entre dans le cadre des contrats d'insertion subventionnés par l'Etat à hauteur de 80%. Le dossier est constitué en partenariat avec Pôle Emploi. Le poste est prévu pour l'entretien des bâtiments communaux à compter du 1^{er} septembre 2021. Il serait créé sur une base de rémunération de 22h (annualisées).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la création d'un poste d'agent d'entretien dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétence à compter du 1^{er} septembre 2021 sur la base d'une rémunération de 22 h par semaine et autorise Mme le Maire à signer tout document nécessaire.

■ 7 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION CONTRACTUEL

Mme le Maire explique que ce poste serait pour aider le personnel lors de la pause méridienne (notamment pour les élèves de la maternelle qui sont nombreux à déjeuner à la cantine et que l'ASEM n'arrive plus à gérer seule). Ce poste serait créé à compter du 2 septembre 2021 sur une base de rémunération de 10h35 hebdomadaire (annualisé) et n'entre pas dans le cadre des contrats d'insertion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix POUR et 1 voix CONTRE, **ACCEPTÉ** la création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel comme indiqué ci-dessus et autorise Mme le Maire à signer tout document nécessaire.

■ 8 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme le Maire propose de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit avec effet au 1^{er} septembre 2021 :

								Poste occupé	
Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième	Durée hebdo du poste en H/MN	Temps de travail en %	Equivalent temps plein	Mission	Poste vacant depuis le	Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Agent
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Rédacteur Principal 1ère classe	B	35,00 h	35h00	100,00%	1	Secrétaire générale		Titulaire	JAN Christelle
Adjoint Administratif	C	24,00 h	24h00	68,57%	0,68	Secrétaire d'accueil		Stagiaire	SOULARD Matthieu
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	17,50h	17h30	50%	0,5		01/12/2019		
FILIERE TECHNIQUE									
Adjoint technique territorial	C	35,00 h	35h00	100,00%	1	Service technique		Titulaire	BLANCHET Bernard
Adjoint technique territorial	C	35,00 h	35h00	100,00%	1	Service technique		Titulaire	LOUIS Jean-Yves
Adjoint technique territorial	C	31,56h	31h34	90,14%	0,9	ATSEM		Titulaire	MARQUET Déborah
FILIERE ANIMATION									
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	35,00 h	35h00	100,00%	1	Directeur accueil périscolaire		Titulaire	MORONVAL Rémy
Adjoint d'animation	C	20,00 h	20h00	57,14%	0,57	Animateur		Titulaire	SCHREVELLE Elisabeth
Adjoint d'animation	C	10,57 h	10h35	29,57%	0,3	Animateur		Contractuel	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix POUR et 1 voix CONTRE, **VOTE** le tableau des effectifs ci-dessus avec effet au 1^{er} septembre 2021.

■ 9 – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DU MODELE DE CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE « HENRI PICORON »

Mme Claire LE GALL donne lecture des propositions du nouveau règlement intérieur et du nouveau contrat de location de la salle polyvalente et demande l'approbation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le règlement intérieur et le contrat de location de la salle polyvalente Henri Picoron proposés par Mme Claire LE GALL.

QUESTIONS DIVERSES

♦ Mme le maire informe que la Préfecture interroge comme tous les ans les mairies pour connaître leurs intentions sur un éventuel changement d'implantation du bureau de vote et souhaite, vu le contexte sanitaire actuel, implanter définitivement le bureau de vote dans la salle polyvalente Henri Picoron, salle plus spacieuse et aménageable que l'actuelle. Les membres présents valident le changement d'implantation.

♦ Mme le Maire évoque la création d'ateliers participatifs :

- Comment faire participer les citoyens à la vie communale ?
- Quels types d'ateliers ?

♦ M. Alexandre DUSSOLLIET-BERTHOD : un compte Facebook de la mairie est en cours de création. Il précise que celui-ci sera destiné à l'information et non aux commentaires inappropriés.

♦ Mme Lison RETAILLEAU : dresse le bilan de la journée CHAPUYMORAD du 7 juillet dernier et se dit très satisfaite de cette journée. Chaque commune était représentée, 38 jeunes au total. Prochain CHAPUYMORAD le 23 octobre à Champagné les Marais, salle des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 19h30.

Fait à Puyravault,
Le 13 juillet 2021
Le Maire,
Charlotte VIGNEUX

